

Fiche de Données de Sécurité

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Dénomination **PTFE G416**
Nom chimique et synonymes **POLYTETRAFLUOROETHYLENE**

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Dénomination supplémentaire **Semi-finis et produits finis en PTFE G416**

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Raison Sociale **GUARNIFLON SpA**
Adresse **Via Torquato Tasso, 12**
Localité et Etat **24060 Castelli Calepio (Bg) Italia**
Tél. **+39 035 4494311**
Fax **+39 035 4425191**

Courrier de la personne compétente,
personne chargée de la fiche de données de
sécurité.

info@guarniflon.it

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pour renseignements urgents s'adresser à **Centro Antiveleni Ospedale Niguarda (MI) +39 02 66101029**

2. Identification des dangers.

Le produit n'est pas classé comme dangereux en vertu des dispositions des directives 67/548/CEE et 1999/45/CE règlements et modifications ultérieures.

La décomposition de vapeur de produits fluorés peuvent causer des symptômes semblables à une grippe fébrile (Polymer Fumes Fever), surtout si vous la fumée du tabac contaminé.

2.1. Classification de la substance ou du mélange.

Le produit n'est pas classé comme dangereux conformément aux dispositions des directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et/ou du Règlement (CE) 1272/2008 (CLP) (et amendements successifs).

2.2. Éléments d'étiquetage.

Exempt d'étiquetage conformément à le Règlement (CE) 1272/2008 - Annexe I - 1.3.4.

Pictogrammes: --

Avertissements: --

Indications de danger: --

Conseils de prudence: --

Le produit ne demande pas d'étiquetage de danger conformément au Règlement (CE) 1272/2008 (CLP) et modifications et adaptations successives.

2.3. Autres dangers.

Informations non disponibles.

3. Composition/informations sur les composants.

3.1. Substances.

Le produit n'est contient de substances classées comme dangereuses pour la santé ni pour l'environnement conformément aux dispositions des directives 67/548/CEE et/ou du Règlement (CE) 1272/2008 (CLP) (et amendements successifs).

3.2. Mélanges.

Informations non pertinentes.

4. Premiers secours.

INFORMATIONS GENERALES: Retirer de l'exposition, de se coucher. Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente. Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours. Enlever les vêtements contaminés.

4.1. Description des premiers secours.

YEUX: Rincer abondamment à l'eau, y compris sous les paupières. Consulter un médecin.

PEAU: Laver abondamment à l'eau pour au moins dix minutes. Refroidir rapidement à l'eau froide en cas de contact avec du matériau fondu. à ne pas tirer le polymère de la peau. Consulter un médecin.

INHALATION: Transporter à l'air libre en cas d'inhalation de fumées provenant de surchauffage ou de combustion. En cas d'exposition prolongée, consulter un médecin.

INGESTION: Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours. Boire de l'eau par mesure de précaution.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés.

YEUX: rougeur, irritation, ulcération

La peau: rougeur, irritation, ulcération

INHALATION: Maux de tête, essoufflement, toux, frissons et fièvre (Polymer fumées Fever), tachycardie.

INGESTION: Aucun effet observé.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires.

Informations non disponibles.

5. Mesures de lutte contre l'incendie.**INFORMATIONS GÉNÉRALES**

Le produit n'est pas inflammable. En cas d'incendie environnante retirer les contenants et si possible de le faire en toute sécurité. En cas d'incendie impliquant le produit, avec des jets d'eau pour refroidir les contenants pour éviter la décomposition du produit et le développement de potentiellement dangereux pour la santé. Toujours porter une protection incendie complet.

5.1. Moyens d'extinction.**MOYENS D'EXTINCTION APPROPRIÉS**

Les moyens sont diestinzione traditionnelle: le dioxyde de carbone, mousse, la poussière et l'eau pulvérisée.

MOYENS D'EXTINCTION NON ADMISSIBLES

Aucune en particulier.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange.**DANGERS DE L'EXPOSITION EN CAS D'INCENDIE**

Éviter de respirer les produits de combustion (oxydes de carbone, produits de pyrolyse toxiques, etc.). Le polymère fluoré peut augmenter la toxicité relative des gaz de combustion.

5.3. Conseils aux pompiers.**ÉQUIPEMENT**

Casque avec visière, vêtements ignifuges (veste et pantalon à bretelles autour du bras, les jambes et la taille), gants (lutte contre l'incendie, et diélectrique), un masque avec un masque facial qui couvre tout le visage ou l'autonomie (auto-protecteur) dans le cas de grandes quantités de fumée.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle.**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence.**

Dans le cas de la vapeur produite par la décomposition thermique du produit, ou de la poussière sont libérées dans l'appareil respiratoire. Aérer la zone. Les surfaces contaminées deviennent extrêmement glissantes.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement.

Pas de précautions particulières pour protéger l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage.

Retirez la plupart du matériel avec un balai ou une demi vide. L'élimination des matières contaminées doit être faite conformément aux dispositions de l'article 13.

6.4. Références et autres sections.

L'élimination des matières contaminées doit être faite conformément aux dispositions de l'article 13.

7. Manipulation et stockage.**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger.**

Porter un équipement de protection individuelle (voir la section 8), sous réserve du produit pour éviter un travail impliquant des températures supérieures à la température de décomposition ($> 350^{\circ}\text{C}$), des lignes épurées et l'équipement avant de procéder à toute chauffe ou de soudage, de fournir d'aspiration adapté aux endroits où la poussière et les particules en suspension peuvent être établis, éviter tout contact avec les produits du tabac, éviter tout contact avec les flammes nues et des sources de chaleur afin d'éviter la décomposition du produit et la formation subséquente des produits toxiques et irritantes.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités.

Conserver dans un endroit sec et bien ventilé pour maintenir le récipient fermé (sachets en plastique dans des boîtes en carton - boîtes en bois) lorsqu'il n'est pas utilisé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s).

Informations non disponibles.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle.**8.1. Paramètres de contrôle.**

Informations non disponibles.

8.2. Contrôles de l'exposition.

Le recours à des mesures techniques appropriées devant toujours avoir la priorité sur l'utilisation des dispositifs de protection individuelle, veiller à assurer une bonne ventilation sur le lieu de travail par le biais d'un système d'aspiration approprié ou d'évacuation de l'air vicié.

PROTECTION DES MAINS

Se protéger les mains à l'aide de gants de travail (voir norme EN 374). Il est recommandé d'appliquer une crème protectrice sur les mains. Pour le choix du matériau des gants de travail, il est nécessaire de tenir compte des facteurs suivants: dégradation, temps avant rupture et perméabilité. Dans le cas de préparations, la résistance des gants de travail doit être testée avant l'utilisation dans la mesure où elle ne peut être établie a priori. Le temps d'usure des gants dépend de la durée de l'exposition.

PROTECTION DE LA PEAU

Veiller au port d'une combinaison de travail à manches longues et de chaussures de sécurité à usage professionnel (voir norme EN 344). Se laver avec eau et savon une fois les vêtements de protection enlevés. Laver les vêtements avant de les réutiliser.

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES

En cas de dépassement de la valeur maximum de concentration sur le lieu de travail, veiller au port d'un masque protégeant la bouche et le nez (voir norme EN 141). Pour les hautes concentrations sur le lieu de travail ou en cas d'urgence, quand les niveaux d'exposition sont ignorés, veiller à faire usage d'un respirateur autonome à air comprimé à circuit ouvert (voir norme EN 137) ou d'un respirateur à prise d'air externe en cas d'utilisation d'un masque intégral, semi-masque sur embout buccal (voir norme EN 138).

PROTECTION DES YEUX

Veiller au port de lunettes de sécurité hermétiques à protection latérale (voir norme EN 166).

9. Propriétés physiques et chimiques.**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles.**

Etat Physique	Solides (roulements)	
Couleur	vert foncé	
Odeur	inodore	
Seuil d'odeur.	Non disponible.	
pH.	Non disponible.	
Point de fusion ou de congélation.	Non disponible.	
Point d'ébullition.	Non disponible.	
Intervalle de distillat.	Non disponible.	
Point d'inflammabilité.	Non disponible.	
Vitesse d'évaporation	Non disponible.	
Inflammabilité de solides et gaz	Non disponible.	
Limite infer.d'inflammab.	Non disponible.	
Limite super.d'inflammab.	Non disponible.	
limite infer.d'explosion.	Non disponible.	
Limite super.d'explosion.	Non disponible.	
Pression de la vapeur.	Non disponible.	
Densité de la vapeur	Non disponible.	
Poids spécifique.	3,05 - 3,12	Kg/l
Solubilité	insoluble	
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Non disponible.	
Temperat.d'auto-allumage.	Non disponible.	

Température de décomposition.	Non disponible.
Viscosité	Non disponible.
Propriétés comburantes	Non disponible.

9.2. Autres informations.

Température de décomposition	> 350°C
Intervalle de fusion	327 - 335°C

10. Stabilité et réactivité.**10.1. Réactivité.**

Le produit est un matériau inerte.

10.2. Stabilité chimique.

Le produit est stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses.

Informations non disponibles.

10.4. Conditions à éviter.

Eviter la surchauffe. La décomposition thermique (> 350 ° C) en cas d'incendie ou des vapeurs peuvent être potentiellement dangereux pour la santé.

10.5. Matières incompatibles.

métaux en poudre, finement divisées en aluminium, des oxydants puissants tels que le fluor (F2) et des composés apparentés.

10.6. Produits de décomposition dangereux.

L'acide fluorhydrique, le fluorure de carbonyle, le tétrafluoroéthylène, esafluoroéthylène, perfluoroisobutylène.

11. Informations toxicologiques.

On ne connaît aucun cas de dommages à la santé dus à l'exposition au produit. De toute façon il est recommandé d'agir dans le respect des règles d'hygiène industrielle.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques.

TOXICITE 'AIGUE: Aucune donnée disponible

CORROSION / IRRITATION: Peut causer une irritation en contact avec la peau ou les yeux par effet mécanique, les produits de décomposition peut causer des brûlures à la peau, les yeux et les muqueuses.

SENSIBILISATION: Pas de données disponibles

CELLULES GERMINALES MUTAGÉNITÉ: pas de données disponibles

CANCERIGENE: l'évaluation du CIRC - aucun des composants de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène.

TOXICITE REPRODUCTION DE: Pas de données disponibles

TOXICITE SPECIFIQUES ORGANES CIBLES: Pas de données disponibles

ESSAIA TOXICOLOGIQUES

LC50 - inhalation - rat: 3500 mg/m3 (30 min) - produits de pyrolyse à 625°C

LC50 - inhalation - rat: 2700 mg/m3 (5 min) - produits de la pyrolyse à 800 ° C

INFORMATION ADDITIONNELLE: numéro RTECS - KX4025000.

Informations non disponibles.

12. Informations écologiques.

A utiliser selon les bonnes pratiques de travail. Ne pas disperser le produit dans l'environnement. Si le produit atteint des cours d'eau, des égouts ou s'il a contaminé le sol ou la végétation, alerter immédiatement les autorités.

12.1. Toxicité.

pas de données disponibles.

12.2. Persistance et dégradabilité.

pas de données disponibles.

12.3. Potentiel de bioaccumulation.

pas de données disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol.

pas de données disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB.

pas de données disponibles.

12.6. Autres effets néfastes.

pas de données disponibles.

13. Considérations relatives à l'élimination.**13.1. Méthodes de traitement des déchets.**

Procéder si possible à une réutilisation. Les résidus de produit doivent être considérés comme des déchets spéciaux non dangereux.

L'élimination doit être confiée à une société agréée pour le traitement des déchets, dans le respect de la réglementation nationale et de l'éventuelle réglementation locale en vigueur.

EMBALLAGES CONTAMINÉS

Les emballages contaminés doivent être ou bien récupérés ou bien éliminés dans le respect de la réglementation nationale applicable au traitement des déchets.

14. Informations relatives au transport.

Le produit n'est pas à considérer comme dangereuse selon les dispositions courantes sur le transport routier des marchandises dangereuses (A.D.R.), sur le transport par voie ferrée (RID), maritime (IMDG Code) et par avion (IATA).

15. Informations réglementaires.**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement.**Catégorie Seveso. Aucune.Restrictions relatives au produit ou aux substances contenues conformément à l'Annexe XVII Règlement (CE) 1907/2006.

Aucune.

Substances figurant dans la Candidate List (Art. 59 REACH).

Aucune.

Substances sujettes à autorisation (Annexe XIV REACH).

Aucune.

Contrôles sanitaires.

Informations non disponibles.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique.

Aucune évaluation de sécurité chimique n'a été effectuée pour le mélange et les substances qu'il contient.

16. Autres informations.**BIBLIOGRAPHIE GENERALE:**

1. Directive 1999/45/CE et modifications suivantes
2. Directive 67/548/CEE et modifications suivantes et adaptations (XXIX adaptation technique).
3. Règlement (CE) 1907/2006 du Parlement européen (REACH)
4. Règlement (CE) 1272/2008 du Parlement européen (CLP)
5. Règlement (CE) 790/2009 du Parlement européen (I Atp. CLP)
6. Règlement (CE) 453/2010 du Parlement européen
7. The Merck Index. Ed. 10
8. Handling Chemical Safety



GUARNIFLON SpA

PTFE G416

Revision n.1
du 07/07/2011
Imprimé le 08/07/2011
Page n. 6 / 6

FR

- 9. Niosh - Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
- 10. INRS - Fiche Toxicologique
- 11. Patty - Industrial Hygiene and Toxicology
- 12. N.I. Sax - Dangerous properties of Industrial Materials - 7ème Ed., 1989

Note pour les usagers:

Les données contenues dans cette fiche se basent sur les connaissances dont nous disposons à la date de la dernière édition. Les usagers doivent vérifier l'exactitude et l'intégralité des informations en relation à l'utilisation spécifique du produit.

Ce document ne doit pas être interprété comme une garantie d'une propriété quelconque du produit.

Etant donné que nous n'avons aucun moyen de vérifier l'utilisation du produit, les usagers doivent respecter les lois et les dispositions courantes en matière d'hygiène et sécurité. Nous ne serons pas responsables d'utilisations incorrectes.

Modifications par rapport à la révision précédente.

Des modifications ont été apportées aux sections suivantes:

01 / 02 / 08.